

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 151

Artikel: La quinzaine féministe : les élections au Conseil national. - Electricies et candidates anglaises. - En attendant le vote du Sénat français. - Le suffrage féminin à la Nouvelle société helvétique. - L'éligibilité des femmes dans l'Eglise de Genève

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257460>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

*Peut-elle entendre avec indifférence
Ce que chacun a droit de discuter ?
Ne faut-il pas qu'elle ôte à sa dépense
Ce qu'à l'impôt elle voit s'ajouter ?*

*Oubliera-t-elle, insensible ou futile,
Ces grands combats, effroi du genre humain ?
Doit-elle, ô dieux ! rester froide et tranquille,
Si son enfant peut la quitter demain ?*

*Quand vingt journaux, instructifs et commodes,
Soir et matin chez elle arriveront,
Ne sera-t-il que le journal de modes
Qu'elle ait le droit de discuter à fond ?*

*Lorsque naguère enfin dans leurs souffrances
On la voyait consoler ses amis
Sur leurs dangers, leurs vœux, leurs espérances,
La blâmoit-on de donner son avis ?*

*Laissez, laissez une vaine censure,
Pères, maris, aimables précepteurs ;
Vous ne pouvez réformer la nature ;
Et c'est pour vous le plus grand des bonheurs.*

*Entre les droits des faibles créatures,
Le sort (voilant ses éternels décrets)
N'a pas tracé des limites bien sûres,
Et chacun cède à ses penchants secrets.*

*Sur un sujet qui si fort vous transporte,
Si nous osons nous enflammer aussi,
C'est, je le sens, une audace un peu forte ;
Mais il se peut que tout doive être ainsi.*

*Si d'un joujou, d'une toilette à faire,
D'un rien parfois vous jugez mieux que nous,
Je ne vois pas pourquoi dans cette affaire
Nous ne pourrions raisonner comme vous.*

*Mais qu'ai-je dit ! L'espoir seul de vous plaire
Peut embellir ces débats à nos yeux !
Et près de vous, je n'en fais point mystère,
D'autres sujets nous conviendraient bien mieux.*

*Quand l'amitié, quand l'amour nous rassemble,
Bientôt le reste est par nous rebuté ;
Mais il vaut mieux politiquer ensemble
Que de rester chacun de son côté.*

*Tous vos désirs ne sont-ils pas les nôtres ?
Vous plaire en tout n'est-il plus notre soin ?
Quoi ! séparer nos intérêts des vôtres ! ...
La conséquence irait un peu trop loin.*

*Sur ce qu'on fait, sur ce que l'on propose,
Passez-nous donc quelques mots superflus,
Ou désormais parlez-nous d'autre chose,
Si vous voulez que nous n'en parlions plus.*

Princesse CONSTANCE DE SALM.

(Extrait de l'Almanach des Dames de l'an 1820, à Paris.)

En route pour les 1588 abonnés !...

Pour son anniversaire, nos amis ont voulu faire un beau cadeau au MOUVEMENT. N'enregistrons-nous pas en effet cette dernière quinzaine

19 abonnements nouveaux

dont 6, il faut le signaler, ont été procurés par un seul de nos fervents propagandistes. Voilà de bonne besogne faite et un bel exemple à suivre. A qui le tour ?..

Le « MOUVEMENT FÉMINISTE »

N.-B. — Nous faisons dès maintenant le service gratuit des numéros à paraître encore en 1922 à tout nouvel abonné pour 1923. C'est un avantage dont beaucoup voudront profiter.

La Quinzaine féministe

Les élections au Conseil National. — Electrices et candidates anglaises. — En attendant le vote du Sénat français. — Le suffrage féminin à la Nouvelle Société Helvétique. — L'éligibilité des femmes dans l'Eglise de Genève.

Terriblement agitée, cette quinzaine, par les événements politiques à travers le monde. En Angleterre, le retrait, auquel on avait fini par ne plus croire, de M. Lloyd George et la constitution d'un nouveau ministère précédant de quelques

ceptions et les actions des militantes du mouvement féministe, que je considère comme une manifestation sociale, quoi qu'en dise M^{lle} Zanta, qui définit le féminisme une *réaction de l'individualisme féminin*, et qui devrait ajouter pour se faire bien comprendre « un élargissement de cet individualisme. »

Question de mots, peut-être, aux yeux de certaines lectrices qui hausseront les épaules. Mais qui dit « individualisme » dans la langue usuelle comme en psychologie, voit une affirmation d'une personnalité particulière à tendance égocentrique. Or, s'il y a beaucoup d'égoïsme chez certaines femmes, ce n'est justement pas chez la féministe, pas plus chez la suffragiste du XX^{me} siècle que chez les pionnières de 1789, de 1840 ou d'autres étapes. Certes, le féminisme a modifié la mentalité féminine (contrainte et confinée autrefois dans un milieu étroit) en lui faisant prendre contact avec la vie sociale : il l'enrichit par la pratique des professions innombrables, par la conquête de la haute culture littéraire, scientifique, artistique et sociale, par l'activité sociale libre et salariée, par les revendications politiques — mais s'il n'a pas modifié son psychisme, en le rendant semblable à celui de l'homme il n'a pas non plus accentué l'individualisme féminin : il a rendu la femme consciente de ses droits ; mais quand elle les revendique, pleinement persuadée de sa propre valeur, elle songe encore plus à ses devoirs et elle sait se vouer à une cause et se dévouer à une œuvre plus complètement que l'homme ; si cela s'appelle encore « individualisme »,

c'est que le terme est évolué à contre sens de son acception primitive et qu'il signifie « solidarité ».

La réelle valeur du livre de Léontine Zanta, c'est qu'il est une manifestation courageuse de ce que j'appellerai le *féminisme féminisant*. Certes, toutes les militantes du féminisme reconnaissent aujourd'hui que le premier féminisme du XIX^{me} siècle, qui voulut imiter le costume et le psychisme masculin fut une exagération, heureusement de courte durée, et qui ridiculisa plus qu'il ne servit la cause des revendications à l'égalité des sexes. Mais trop de vraies féministes — tout en étant très femmes au sens noble du mot — se cabrent ou se vexent quand quelques-unes affirment que la valeur propre de la femme est de développer en elle ce qui lui est propre au point de vue psychologique. C'est en restant originale que la femme défera toute concurrence de l'homme, non en voulant s'identifier à lui ; son point de vue est autre que celui de l'homme dans les questions sociales et morales ; en politique, en économie publique, elle juge différemment de lui — et c'est pour cela qu'elle est une collaboratrice de valeur. Par sa richesse affective, la femme joue — et est appelée à jouer — un rôle qui grandit chaque jour dans la vie sociale, elle est le pivot de l'évolution morale de l'humanité. C'est en pensant à cette haute valeur de la femme que Léontine Zanta affirme : « Tant vaut la sensibilité de la femme, tant vaut le féminisme ! » Et j'ajouterais C. Q. F. D. — ce qu'il fallait démontrer, car le volume ne prouve pas que la cerveline n'est pas un type psychologique féminin normal, et que la femme est

semaines les élections générales ; en Italie, l'équipée extraordinaire et inquiétante des fascistes ; dans le Proche-Orient, la déposition du sultan, les préparatifs pour la conférence de la paix à Lausanne ; chez nous les élections législatives, la fermentation causée par la perspective de la votation du 3 décembre... il y aurait lieu de penser que nos propres préoccupations féministes ont passé complètement à l'arrière-plan, aussi fades que dénuées d'intérêt pour les journalistes, les parlementaires, les gouvernements ou l'opinion publique.

Ce serait évidemment le cas s'il en était partout comme chez nous où l'on continue avec désinvolture à nous ignorer au moment des grandes consultations nationales, et où, de la sorte, une minorité masculine fait, au défi de tout principe démocratique, la loi à une majorité féminine. Pouvons-nous beaucoup compter sur le nouveau Conseil National pour contribuer à modifier cet état d'esprit ? Cela est difficile à dire. En effet, nos Associations ont sagement renoncé au système de la consultation préalable des candidats, qui n'a jamais donné que de fâcheux résultats chez nous, et les statistiques publiées par les journaux de droite comme par ceux de gauche, pour prouver que, tout en restant fort semblable à l'ancien, le nouveau Conseil marque une avance de leurs partis respectifs ! — ces statistiques ne sont pas précisément basées sur les opinions féministes des nouveaux élus. Nous pouvons dire cependant que, pour le canton de Genève en tout cas, il y a gain, notre députation au Conseil National comptant, en plus des trois socialistes obligatoirement suffragistes, trois représentants des partis bourgeois qui nous ont donné des preuves de leurs opinions suffragistes, — soit une proportion de six sur neuf, alors que dans l'ancien Conseil elle était de trois partisans contre cinq adversaires. Aux Etats, en revanche, la proportion d'un contre un, établie lors de l'élection de M. Sigg, semaintient grâce à l'élection de M. Burklin, qui fit chaudement campagne pour nous, lors de la votation de l'an passé : mais cette proportion est déjà un progrès considérable sur l'état de choses d'il y a deux ou trois ans seulement. Il serait intéressant de pouvoir l'établir pour tous les cantons : et tous les renseignements qui nous parviendront à cet égard seront les bienvenus.

Mais il en va bien autrement en Angleterre. Là-bas, la chute

tout ce qu'elle est par le cœur — voire même la féministe ! L'ouvrage débute par une préface de Paul Bourget qui semble admettre la thèse de la jeune femme écrivain et qui cependant conclut, de cette instruction nouvelle des jeunes filles : « Empêchez-elle que la maternité ne demeure la mission féminine par excellence ? » Peut-être qu'une époque a multiplié à l'excès les diplômes féminins et les célibats de princesses de sciences ; mais l'heure n'est plus de l'intellectualisme poussé à outrance : une réforme de l'enseignement féminin s'accuse de plus en plus, visant la *féménisation* de toutes les écoles de jeunes filles ; il faut rendre la jeune fille plus proprement féminine, plus apte à la maternité bien comprise et la préparer à son rôle social ; la préparation des jeunes filles ne peut être négligée par les féministes, désireuses de faire évoluer toutes les femmes dans le sens moderne, et conscientes que le féminisme est un problème d'ordre psychologique et moral, en même temps qu'une adaptation des jeunes à une vie sociale plus complète que celle des générations précédentes. Educatrices, à l'œuvre !

Dr MARGUERITE EVARD.

du cabinet, l'annonce des prochaines élections a eu une répercussion très vive dans tous les milieux féministes et féminins¹. Non seulement, on voit les ministres s'attacher à gagner l'opinion des électrices — M. Bonar Law n'a-t-il pas exposé l'autre jour son programme politique devant une Assemblée groupant au moins 2500 femmes ? — mais encore les candidates sont à la brèche, et la première quinzaine de novembre s'annonce comme fort agitée. Au moment où nous écrivons ces lignes, vingt-cinq candidates sont en ligne, indépendamment des deux parlementaires actuelles, Lady Astor et Mrs. Wintringham, dont on souhaite vivement la réélection, la jolie crânerie, le complet désintéressement, l'entrain et la gaieté de la première étant si admirablement complétés par le calme et la sérénité, l'expérience sociale, la compréhension de la vie publique de l'autre. Parmi les nouvelles candidates, deux se présentent pour le parti conservateur ; quatre — dont Mrs. Coombe Tennant, dont on a pu apprécier tout récemment à Genève à l'Assemblée de la Société des Nations la valeur et les compétences, et Mrs. Ogilvie Gordon, une des vice-présidentes du Conseil International des Femmes — pour le parti libéral coalitionniste (parti Lloyd George) ; dix pour le parti libéral indépendant — notons parmi elles Mrs. Corbett Ashby, la charmante secrétaire du Comité de l'Alliance pour le Suffrage, et l'une de celles qui sont le mieux faites pour faire apprécier et aimer le féminisme — et six pour le parti travailliste, entre autres Miss Edith Picton-Turberville, que l'on se souvient d'avoir entendu prêcher à Genève un sermon de clôture en quelque sorte au Congrès de 1920, et Miss Margaret Bondfield, qui fut l'âme du Congrès de la Fédération internationale des Travailleuses, qui se tint dans notre ville, l'automne dernier. Enfin — et ceci est intéressant à constater pour ceux qui craignent l'enrégimentement des femmes sous une bannière politique, trois candidates se présentent comme indépendantes, et non des moindres, puisque l'une d'elles est Miss Rathbone, présidente actuelle de la grande Union Nationale pour l'égalité des droits de Citoyens, membre du Comité de l'Alliance internationale et conseillère municipale depuis de longues années à Manchester, et une autre Mrs. Oliver Strachey, que l'on a, comme sa collègue, vue et entendue à Genève en 1920, et rédactrice de l'excellent hebdomadaire féministe, *The Woman's Leader*. Les représentantes de groupements coopératifs complètent cette liste, qui est d'ailleurs sujette encore à changements.

Il sera assurément très intéressant de suivre de près les affaires féministes anglaises durant les semaines qui viennent. En effet, ces élections, bien mieux que les précédentes, faites hâtivement sitôt après l'armistice (décembre 1918) et subissant par conséquent tous les contre-coups de la cessation des hostilités, faites aussi selon une loi votée en dernière heure sur l'éligibilité des femmes, ces élections-ci vont permettre de juger à sa valeur le suffrage féminin sérieusement en pratique en Grande-Bretagne. Des expériences ont été faites durant ces quatre années, dont on saura profiter, nous en sommes assurées. D'autre part, des difficultés surgissent qui n'existaient pas encore en 1918, comme par exemple la neutralité politique des Associations féministes, qui ont à faire campagne pour *toutes* les femmes candidates sans se compromettre auprès de l'un ou de

¹ On semble plutôt regretter que M. Lloyd George — auquel les suffragistes ne doivent pas une très grande reconnaissance pour son attitude dans les temps héroïques — ait quitté le pouvoir avant la session d'automne du Parlement, plusieurs projets de lois sur le point d'aboutir et intéressant directement les femmes (lois sur le divorce, sur les enfants illégitimes, sur la nationalité de la femme mariée, sur la reconnaissance de grades aux femmes par l'Université de Cambridge, etc.) tombant de la sorte plus ou moins dans l'eau et devant être repris de fond en comble par la nouvelle Chambre.

l'autre des partis en cause : situation délicate et qui ne laisse pas de préoccuper les chefs. Et on trouvera là, suivant l'issue de la campagne, des arguments décisifs, soit en faveur de l'existence des anciennes Sociétés suffragistes, telles qu'elles ont été maintenues dans les pays anglo-saxons, soit au contraire en faveur de leur disparition comme en Allemagne.

* * *

En France, les femmes se préoccupent aussi de voter. Mais seulement « pour faire semblant », comme disent les enfants. Car à l'heure où nous écrivons ces lignes, le Sénat, malgré toutes les promesses solennellement faites, n'a pu encore se décider à exiger une bonne fois et sérieusement de M. Alex Bérard son rapport sur le suffrage féminin, qu'il persiste à ne pas présenter, en s'abritant derrière le misérable prétexte que l'on sait : une lésion de l'épaule résultant d'une chute faite, il y a bientôt un an. La plaisanterie commence à dépasser les bornes. On avait annoncé la discussion pour le 17 octobre, mais naturellement M. Bérard s'est aussitôt porté malade, et elle a été renvoyée au 7 novembre. Quand cette chronique paraîtra, nos lecteurs sauront à quoi s'en tenir sur la bonne volonté du Sénat. Nous avouons pour notre part être extrêmement sceptiques à ce sujet !

Si cependant les Françaises ont voté cette quinzaine, c'est pour un « vote blanc » organisé par le *Journal*, qui reprend ainsi une expérience d'avant-guerre. Il suffit à chacune, pour participer à ce referendum de barrer sur la dernière page d'un numéro de ce quotidien l'une ou l'autre de ces phrases : *Je veux voter*, ou *Je ne veux pas voter*, de répondre si bon leur semble à la question *Pourquoi ?* et d'envoyer ce bulletin improvisé à la rédaction du *Journal*. Le dépouillement de ce scrutin sera extrêmement intéressant. Faut-il l'avouer ? Nous ne partagerions pas, si c'était chez nous qu'il avait lieu, le bel optimisme des milieux féministes français, qui ne paraissent pas douter une minute que le résultat ne soit favorable à nos idées. Car il y a encore dans notre pays un nombre trop grand, beaucoup trop grand, de femmes qui ne comprennent pas leurs responsabilités à cet égard, qui s'endorment béatement dans leur égoïsme de privilégiées, et dont la réponse négative risquerait fort de faire tourner ce « vote blanc » à fin contraire de ce que l'on en attend outre-Jura. Tant mieux et bravo pour les Françaises ; tant pis, et honte pour nous. Et que ce soit une occasion d'affirmer encore une fois cette vérité : que nous n'aurons le droit de vote que lorsque les femmes en plus grand nombre le voudront, et le voudront fermement.

* * *

Le *Bulletin* de la Nouvelle Société Helvétique nous en apporte dans son numéro d'octobre une preuve à l'appui : nous y lisons, en effet, le compte-rendu, malheureusement sommaire, de l'Assemblée de Schinznach, où M^{me} Jomini et M^{lle} Grütter ont si bien défendu le principe de la participation des femmes à la vie publique, et c'est avec grand plaisir que nous constatons que la grande majorité de ceux qui ont pris la parole au cours de la discussion se sont montrés des partisans, les uns modérés, les autres fervents, du suffrage féminin. C'est dire combien « l'idée » a gagné du terrain dans ce milieu, qui nous a été longtemps réfractaire ; c'est dire aussi combien de nos concitoyens sont de plus en plus sympathiques à notre revendication, et que toute difficulté ne vient pas uniquement, comme on se le représente parfois dans les cercles pas très bien informés, de l'opposition masculine.

Une autre preuve encore — oh ! de très modeste envergure, nous la trouvons dans les rapports qui viennent d'être déposés devant le Consistoire de l'Eglise nationale protestante de Genève sur l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisse. Avec une lenteur qui rassurera ceux qui voient, au seul mot d'électorat féminin, tous les postes officiels envahis par les femmes, l'Eglise nationale, qui a reconnu aux femmes le droit de vote en 1910, se préoccupe, douze ans plus tard, de leur reconnaître le droit à l'éligibilité — pas même encore au Consistoire, soit l'autorité dirigeante, mais seulement aux Conseils chargés, dans chaque paroisse, des intérêts religieux et moraux et de l'exercice de la bienfaisance. Cette proposition, déjà faite en 1919 par MM. Delétré et van Berchem, fut soumise à une consultation des Conseils intéressés : le résultat est significatif. Sur 25 Conseils, 18 se sont prononcés affirmativement à l'unanimité, 5 affirmativement à la majorité, un négativement et un n'a rien répondu¹. On peut donc s'attendre à ce que le Consistoire, qui a entendu, il est vrai, un contre-rapport d'un solitaire — adopte cette réforme, qui sera ensuite soumise constitutionnellement à la votation des électeurs... et des électrices de l'Eglise. Nous ne manquerons pas de tenir nos lecteurs au courant de ce qui se passera...

... Après tout, la quinzaine a-t-elle été si insignifiante au point de vue féministe ? ...

E. Gd.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

LAUSANNE. — Nous avons repris le 1^{er} novembre nos séances régulières, qui continueront cet hiver à avoir lieu le premier mercredi de chaque mois au Foyer féminin. Nous y avons entendu un charmant travail de M^{lle} Rehberg sur *La femme célibataire*. Pour mettre notre littérature à la portée de chacun, nous ouvrirons sous peu un rayon féministe à la Bibliothèque française, rue Centrale. Les conditions d'abonnement seront si favorables pour nos membres, que nous espérons qu'un grand nombre d'entre eux en profiteront.

L. D.

LIRE dans le prochain numéro

Avant la votation du 3 décembre : Femmes électrices comment voterez-vous ? par Annie Leuch-Reineck

Le travail des femmes à la III^{me} Assemblée plénière de la Société des Nations.

Les résultats féministes des élections anglaises.

Le vote du Sénat français sur le suffrage féminin, etc., etc.

¹ Il est vrai que la circulaire envoyée aux Conseils de paroisse touchant aussi les questions plus importantes de l'admission des femmes aux offices du culte et de leur éligibilité au Consistoire, des majorités négatives se sont alors trouvées, mais de deux voix seulement (8 pour, 10 contre) en ce qui concerne l'accès des femmes aux offices du culte.